



La TVA sur le livre et d'autres produits culturels passe de 5,5 à 7% : Pan ! sur la culture

Décidément rien ne va plus du côté de la politique culturelle du gouvernement : en annonçant l'introduction dans son nouveau plan d'austérité d'une hausse de la TVA de 5,5% à 7% sur le livre, les tickets de cinéma ou certains abonnements télévisés, au motif fallacieux que ce ne sont pas des biens de première nécessité, il reprend d'une main ce qu'il a lâché de l'autre.

Cette nouvelle mesure rétrograde tombe juste au moment où la loi sur le prix unique du livre numérique va entrer en application et après la mise en place du label LIR (« librairie indépendante de référence » qui s'inspire en partie du modèle des cinémas classés « art et d'essai »), deux mesures indispensables qui n'avaient pourtant pas réussi à calmer l'inquiétude qui est à son comble du côté des libraires, au point que Télérama n'hésitait pas à titrer son numéro daté du 2 novembre : « Et s'il n'y avait plus de libraires ? ».

Tout se passe comme si le gouvernement, dans sa volonté de restriction budgétaire tous azimuts, n'avait cure de ses engagements sur le maintien et l'accroissement de la diversité de l'offre culturelle. S'agissant du cinéma, il doit penser sans doute qu'avec la remontée de la fréquentation des salles obscures, il peut se permettre de taxer les cinéphiles ! Et, quant au caractère ambivalent du livre « marchandise pas comme les autres » puisque « culturelle », il ne retient, en réalité, que le premier aspect - « marchandise » - au détriment de son aspect culturel pour justifier sa décision.

Ce faisant il feint d'ignorer que cette augmentation du prix du livre sera supportée par les libraires et les lecteurs, et qu'elle met en péril l'ensemble de la chaîne du livre, édition comprise, ainsi que l'écrivait de manière prémonitoire un patron pour une fois avisé, le président des éditions du Seuil dans une tribune libre du *Monde* du 2 septembre : « La librairie en danger. Trente ans après le vote de la loi Lang, la situation se dégrade ». Cette loi, il faut le rappeler, a permis, en dépit de ses limites, de maintenir un important réseau de librairies indépendantes de proximité sur l'ensemble du territoire malgré l'emprise de plus en plus tentaculaire des hypermarchés et des grandes surfaces « culturelles » type FNAC ou Virgin. Le maintien de ce réseau de librairies (ce qui signifie notamment le maintien des emplois de ces grands professionnels que sont les libraires – dont la plupart touchent des salaires ridicules), en synergie avec celui des bibliothèques publiques, est le gage de la démocratisation culturelle dans le domaine du livre et de la lecture.

Ce relèvement du taux réduit de la TVA à 7% sur le livre, les tickets de cinéma et certains abonnements télévisés constitue une menace pour la diversité de l'offre culturelle face aux acteurs - nord américains ou non - qui, sur le net, s'emploient à développer leur hégémonie sur l'ensemble de la diffusion du secteur éditorial (livre, musique, DVD, etc.). Et il n'y a pas lieu de se réjouir pour les deux secteurs culturels qui ne sont pas concernés par ce relèvement : la musique, déjà taxée au taux maximum (19,6% pour les CD et les DVD), et la presse écrite – dans l'état de délabrement que l'on connaît -, qui bénéficie d'un taux super réduit à 2,1%.

A nouveau, la culture est en danger. C'est pourquoi SUD Culture affirme que si le gouvernement veut poursuivre, comme il le prétend, sa politique en faveur de la culture, s'il veut vraiment sauver le réseau des librairies, garant de la diversité de la création éditoriale, s'il veut préserver la fréquentation des salles de cinéma, bref, s'il veut donner un nouvel élan à la politique culturelle dans ce pays, la raison commande de retirer immédiatement cette mesure budgétaire mortifère pour la culture.

SUD Culture appelle à faire pression sur le gouvernement et tout particulièrement sur le ministre en charge de la culture pour qu'il renonce à cette décision d'insalubrité publique.

**Les biens culturels sont des biens de première nécessité :
Ils ne sauraient faire les frais des diktats de la finance !**

Le 14 novembre 2011